

Décembre 2016

À TOUS LES ORGANISMES DÉTENANT UNE CHARTE DU SCFP

**10 DÉCEMBRE – JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA PERSONNE
« DÉFENDEZ LES DROITS DE QUELQU'UN AUJOURD'HUI! »**

Chers amis, consœurs et confrères,

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration universelle des droits de la personne le 19 décembre 1948 et a décrété que le 10 décembre serait la Journée des droits de la personne en 1950. La Déclaration était une réponse aux événements de la seconde guerre mondiale et au colonialisme qui était florissant à l'époque. Elle contient trente articles qui demeurent aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient y a plus de 65 ans. Ces articles visent un large éventail de droits fondamentaux essentiels à notre unité comme travailleurs et comme membres de la communauté internationale.

Le slogan de cette année est « Défendez les droits de quelqu'un aujourd'hui! ». Il nous invite à jouer un rôle actif comme citoyens du monde et à défendre le changement et la liberté pour tous. Devant les élections américaines et la montée des crimes haineux qui a suivi, nous devons plus que jamais nous opposer aux injustices. Et le Canada n'est pas à l'abri. Comme citoyens du monde, nous sommes responsables de dénoncer la justice partout où nous la voyons.

Parce que les intégrismes augmentent, que l'espace démocratique diminue, que les conditions environnementales se dégradent et que nous vivons des bouleversements économiques et de la violence, nous devons tous les jours défendre des droits comme la liberté d'association et de parole, ainsi que le droit à la santé, à l'éducation et à l'égalité. Tandis que nous nous préparons à souligner la Journée internationale des droits de la personne, les événements qui se déroulent au réservoir de Muskrat Falls au Labrador et contre le pipeline prévu au Dakota du Nord nous rappellent qu'il faut impérativement être solidaire des communautés autochtones et des protecteurs des territoires et de l'eau qui risquent leur vie pour préserver notre avenir.

.../2

Nous ne devons pas non plus oublier que des lois dangereuses, comme la loi antiterroriste du gouvernement conservateur, la C-51, existent toujours. Cette loi prive les Canadiens de leurs libertés civiles et peut aggraver les activités de profilage racial, de surveillance à grande échelle et de cartage auxquelles s'adonne le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). Nous devons obliger l'actuel gouvernement fédéral à rendre des comptes et exiger qu'il abroge cette loi inique.

En plus de relire notre propre Énoncé sur l'égalité, voici quelques suggestions sur ce que peut faire votre section locale pour promouvoir la Journée internationale des droits de la personne et souligner le jour du 10 décembre :

- Consultez le site Web du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de la personne à <http://bit.ly/2es1YaR> pour en savoir plus sur ce qui se passe dans le monde.
- Apprenez-en plus sur les droits de la personne et informez votre section locale. Lisez le rapport de l'ONU sur le dossier du Canada en matière de droits de la personne à <http://bit.ly/1kwIDe>.
- Rendez hommage à quelqu'un de votre section locale ou de votre localité qui a contribué à améliorer les droits de la personne.
- Invitez un conférencier à venir parler des droits de la personne à l'assemblée de votre section locale.
- Formez un comité sur les droits de la personne à votre section locale.
- Installez un babillard pour promouvoir les activités, événements, nouvelles et enjeux sur les droits de la personne.

Commencez à planifier maintenant ce que vous ferez pour que le 10 décembre sensibilise les gens aux droits de la personne et les incite à apprécier ce qu'ils ont et à s'efforcer de faire en sorte que toutes les personnes jouissent de droits égaux.

Dans les mots de Martin Luther King Jr., « [Une] Injustice commise quelque part est une menace pour la justice du monde entier. »

Nous vous prions de recevoir, chers amis, consœurs et confrères, nos salutations solidaires.

Le président national,



MARK HANCOCK

Le secrétaire-trésorier national,



CHARLES FLEURY